

Privacy Notice - Job Candidates

1 - Objet de la présente déclaration de confidentialité

L'objectif de cet avis de confidentialité est de fournir une plus grande transparence à tous les candidats sur leurs données personnelles, en particulier, leur collecte et leur utilisation pendant et après le processus de recrutement organisé par le site de recrutement en ligne "ArcelorMittalCareers" que les candidats utilisent.

Chez ArcelorMittal, les données personnelles sont traitées conformément aux lois applicables en matière de protection des données, notamment le règlement général de l'Union européenne sur la protection des données ("GDPR") et la politique de protection des données d'ArcelorMittal ainsi que la procédure de protection des données d'ArcelorMittal qui est également le règlement d'entreprise du groupe ArcelorMittal ("BCR") disponible sur le site web d'ArcelorMittal.

2. Définitions

"Contrôleur de données" ou "Responsable du traitement" désigne la personne physique ou morale qui, seule ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel.

"Personne concernée" : toute personne physique dont les données à caractère personnel sont traitées dans le cadre d'un processus entrant dans le champ d'application de la présente procédure.

"Consentement" : toute indication librement donnée, spécifique, informée et non ambiguë de la volonté de la personne concernée, par laquelle elle marque, par une déclaration ou une action affirmative claire, son accord au traitement de données à caractère personnel.

"Données à caractère personnel" : toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable. Une personne identifiable est une personne qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments spécifiques, propres à son identité physique, physiologique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Le "traitement" de données à caractère personnel désigne toute opération ou ensemble d'opérations effectuées sur des données à caractère personnel, de manière automatique ou non, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, le verrouillage, l'effacement ou la destruction.

Le "responsable du traitement" est une personne morale qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement. Le mot "Processeur" a la même signification que "Prestataire de services" tel qu'il est communément utilisé au sein d'ArcelorMittal.

"Catégories spéciales de données personnelles" ou "Données spéciales" signifie les données personnelles révélant l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les croyances religieuses ou philosophiques, l'appartenance syndicale, les données génétiques et biométriques dans le but d'identifier de manière unique une personne physique et les données concernant la santé ou la vie sexuelle et l'orientation sexuelle.

3. Champ d'application du présent avis sur la protection de la vie privée

Cet avis de confidentialité s'applique à tous les candidats du groupe ArcelorMittal qui utilisent le site internet "ArcelorMittalCareers", y compris ceux qui sont déjà employés internes ou ceux qui sont des employés potentiels du groupe.

4. Le fonctionnement du site de e-Resourcing "ArcelorMittalCareers".

Le site carrière "ArcelorMittalCareers" peut être consulté par tout candidat potentiel sans fournir de données personnelles. De plus, un profil personnel peut être créé sur le site Internet "ArcelorMittalCareers" sans aucune obligation de postuler à un poste vacant.

Si un candidat décide de postuler sur un poste identifié du site Internet "ArcelorMittalCareers", il devra fournir des données personnelles qui seront traitées par ArcelorMittal conformément à la présente déclaration de confidentialité.

En postulant à un emploi vacant, le candidat donne son consentement pour que ses données personnelles soient utilisées par les professionnels des ressources humaines d'ArcelorMittal dans le monde entier afin d'identifier les candidats appropriés aux postes vacants ouverts dans son domaine. Cela signifie que lorsque les candidats donnent leur consentement pour que leurs données personnelles soient traitées par le site web "ArcelorMittalCareers", ils acceptent d'être contactés par les recruteurs en charge du poste vacant auquel ils ont postulé ainsi que dans le cadre de recherches où il apparaît que leur profil pourrait correspondre à un autre poste vacant annoncé sur le site Internet "ArcelorMittalCareers". Dans ce dernier cas, les candidats peuvent décider s'ils acceptent de soumettre leur candidature pour ces postes vacants additionnels.

Les candidats peuvent révoquer leur consentement à tout moment en supprimant leur profil du site Internet "ArcelorMittalCareers".

5. Catégories de données - Le type de données personnelles traitées par ArcelorMittal

ArcelorMittal collectera, conservera et utilisera certaines données personnelles concernant ses candidats dans le cadre du recrutement, notamment, mais pas exclusivement, les suivantes

- Données d'identification : Nom, image et photo, date de naissance, sexe, données d'identification électroniques ;

- Données de contact : titre, adresse, numéro de téléphone, adresse électronique
- Éducation, formation et qualifications, Profession et emploi, Loisirs et intérêts, copies de la documentation relative au droit au travail ;
- Dossiers d'emploi : profession et emploi, éducation, formation et qualifications, salaires, révision professionnelle, affiliations et situations des membres de la même famille ; historique de travail, heures de travail, jours fériés, congés annuels, informations sur les mesures disciplinaires et les griefs ;
- Autres données : caractéristiques personnelles, habitudes de vie et de consommation, surveillance par caméra de sécurité, lorsque cela est jugé nécessaire et autorisé par la législation applicable.

Les informations permettant de savoir si des données spéciales peuvent être traitées se trouvent via le lien inclus au point 1.

Pour des informations plus générales sur le traitement des données spéciales, veuillez-vous référer au point 9.

6. Collecte de données à caractère personnel

Les données à caractère personnel relatives aux candidats à un emploi sont principalement collectées auprès d'eux directement dans le cadre du processus de candidature et de recrutement, que ce soit sous la forme de CV, de profil LinkedIn connecté, de formulaires de candidature d'entreprise remplis ou de pièces justificatives fournies, ou de manière continue lorsque les candidats mettent à jour leurs données à caractère personnel. En fonction des exigences légales locales, le contenu des formulaires de candidature appliqués par l'entreprise peut être adapté à chaque zone géographique.

Les données personnelles peuvent également être collectées auprès des agences pour l'emploi ou des prestataires de services de vérification des antécédents lorsque la vérification des antécédents est jugée nécessaire et autorisée par la législation en vigueur. Des données personnelles peuvent également être collectées auprès de tiers, tels que d'anciens employeurs, des agences de référence de crédit, etc. au cours du processus de recrutement, lorsque cela est jugé nécessaire et autorisé par la législation applicable.

7. Fondements juridiques du traitement des données à caractère personnel

Afin de respecter les fondements juridiques en lien avec la loi sur la protection des renseignements personnels, ArcelorMittal traite les données personnelles de ses candidats avec le plus grand soin. Arcelor Mittal assure que les candidats ont donné leur consentement ce processus de traitement de données est nécessaire avant de conclure un contrat de travail ou un contrat de travail pour un rôle différent au sein de la société. Ce traitement est nécessaire dans l'intérêt légitime d'ArcelorMittal ou d'un tiers (par exemple, dans le cadre d'un procès).

8. Comment les données à caractère personnel sont traitées

ArcelorMittal traite les données personnelles de ses candidats de manière transparente, équitable et légale, conformément aux principes de traitement énoncés dans la politique d'ArcelorMittal en matière

de protection des données et dans la procédure de protection des données d'ArcelorMittal qui est également le règlement corporatif du groupe.

ArcelorMittal ne traite les données personnelles de ses candidats à l'emploi que sur la base d'un des motifs juridiques énoncés au point 7 ci-dessus. Les données à caractère personnel sont traitées dans le cadre de la prise de décision relative à l'embauche. Les données à caractère personnel peuvent également être collectées dans le cadre du contrôle d'accès et de la sécurité, y compris la surveillance par caméra, lorsque cela est jugé nécessaire et autorisé par le droit applicable.

Si les Données à caractère personnel doivent être utilisées à d'autres fins, ArcelorMittal informera les candidats concernés des détails de la finalité du traitement et du motif juridique justifiant le traitement.

ArcelorMittal peut traiter les données personnelles du candidat à l'emploi, seulement lorsque cela est requis ou autorisé par la loi.

9. Prise de décision automatisée

La prise de décision automatisée a lieu lorsqu'un système électronique utilise des données à caractère personnel pour prendre une décision sans intervention humaine.

En règle générale, ArcelorMittal ne prendra pas de décisions qui auront un impact significatif sur les candidats à un emploi sur la seule base d'une prise de décision automatisée, sauf s'il existe une base légale pour le faire et si les candidats à un emploi sont informés.

ArcelorMittal peut utiliser la prise de décision automatisée dans les circonstances suivantes : lorsqu'il est nécessaire de conclure un contrat avec des candidats à un emploi et que des mesures appropriées sont en place pour sauvegarder ses droits dans des circonstances limitées, avec le consentement écrit explicite du candidat à l'emploi et lorsque des mesures appropriées sont en place pour sauvegarder ses droits.

10. Traitement de données particulières

ArcelorMittal peut utiliser des catégories spéciales de données à caractère personnel de la manière décrite ci-dessous :

- dans le cadre de la législation du travail pour assurer la santé et la sécurité sur le lieu de travail ;
- en relation avec les lois sur la protection sociale, pour assurer un suivi et un rapport significatifs sur l'égalité des chances en utilisant les données personnelles collectées avec le consentement du candidat à l'emploi concernant la race ou l'origine nationale ou ethnique, la religion, les croyances philosophiques ou morales, la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle ;
- dans le cadre de l'établissement, de l'exercice ou de la défense d'actions en justice ;
- dans le cadre de la médecine préventive ou professionnelle, pour évaluer l'aptitude au travail du candidat et pour procéder à des aménagements appropriés du lieu de travail

ArcelorMittal peut, de temps en temps, traiter des données spéciales rendues publiques par des candidats à un emploi.

Dans le cas où ArcelorMittal aurait besoin de traiter des Données Spéciales à des fins autres que celles mentionnées ci-dessus, le consentement de chaque candidat sera obtenu.

11. Transfert de données à caractère personnel

ArcelorMittal peut transférer des données personnelles à des tiers, y compris des prestataires de services et des filiales.

11.1 Transferts à des tiers

ArcelorMittal peut de temps en temps faire appel à des prestataires de services tiers pour effectuer le traitement des données à caractère personnel des candidats à l'emploi dans le cadre des différentes activités qu'ArcelorMittal doit entreprendre pour gérer la relation de recrutement. Dans ce cadre, ArcelorMittal partagera les données personnelles de ses candidats avec ces tiers afin de leur permettre d'effectuer le service requis ou lorsqu'elle a un intérêt légitime à le faire.

Tous les prestataires de services tiers sont tenus par ArcelorMittal de prendre des mesures de sécurité appropriées pour protéger les données personnelles conformément aux politiques d'ArcelorMittal. ArcelorMittal autorise les prestataires de services tiers à traiter les données personnelles à des fins spécifiques et conformément à ses instructions.

Afin d'assurer un niveau élevé de sécurité des données personnelles, en particulier si les données sont transférées en dehors de l'Europe, ArcelorMittal a mis en place des clauses contractuelles types basées sur les clauses contractuelles types de la Commission européenne et approuvée par l'Autorité luxembourgeoise de protection des données, qui visent à garantir que les données personnelles sont traitées par des tiers d'une manière conforme aux lois de l'UE sur la protection des données. Une copie de ces clauses peut être obtenue sur demande à l'adresse suivante : dataprotection@arcelormittal.com.

ArcelorMittal peut avoir besoin de partager des données personnelles avec un régulateur ou de se conformer à la loi, comme les autorités fiscales, les organismes d'immigration et les régulateurs des retraites.

11.2 Transferts au sein du groupe

ArcelorMittal a adopté une procédure de protection des données à l'échelle du groupe qui définit les normes de protection des données personnelles en cas de transfert de données vers des filiales situées en dehors de l'UE. Les règles d'entreprise contraignantes du groupe, également appelées Procédure de protection des données d'ArcelorMittal, ont été approuvées par diverses autorités de protection des données en Europe comme offrant une protection similaire à celle offerte par la réglementation européenne applicable. Le BCR a été modifié conformément au GDPR et est en attente de l'approbation de l'Autorité luxembourgeoise de protection des données.

Sur la base du BCR, ArcelorMittal est autorisé à transférer les données personnelles de ses candidats au sein du groupe, en dehors du territoire de l'UE. Ce transfert peut avoir lieu à des fins d'hébergement des données, pour exécuter les activités de rapport régulier sur les performances de l'entreprise, pour s'assurer que les candidats potentiels sont informés des postes vacants dans d'autres endroits qui peuvent les intéresser, dans le cadre d'une réorganisation de l'entreprise ou d'une restructuration du groupe, pour le soutien de la maintenance du système et l'étalonnage.

12. Mesures de sécurité

ArcelorMittal a mis en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour empêcher la destruction accidentelle ou illégale, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée ou l'accès aux données personnelles transmises, stockées ou traitées de toute autre manière. Les employés, les contractants et les tiers n'ont accès aux Données personnelles que si elles sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions et le traitement doit se faire conformément aux instructions d'ArcelorMittal.

13. Violation des données

En plus des mesures organisationnelles et techniques mises en œuvre par ArcelorMittal, elle a également détaillé les actions à mettre en œuvre en cas de violation réelle ou suspectée dans son BCR (Binding Corporate Rules/politique de gestion des données). Ces mesures ont été développées dans la procédure de signalement des infractions d'ArcelorMittal, qui est conforme au GDPR (General Data Protection Regulation /règlement général sur la protection des données). Cette procédure détaille la manière dont ArcelorMittal traitera toute violation présumée de la sécurité des données et informera ses candidats à l'emploi et tout régulateur applicable d'une violation sous certaines conditions. La procédure détaille également les obligations et les attentes des employés d'ArcelorMittal en matière de signalement des violations de données suspectées.

14. Conservation des données

ArcelorMittal conservera les données personnelles des candidats à l'emploi aussi longtemps qu'elles seront nécessaires ou conformément aux exigences légales des pays dans lesquels les données sont traitées. Les filiales peuvent avoir des politiques de conservation des données qui définissent les périodes de conservation des différentes données détenues. Des informations sur les politiques de conservation des données spécifiques à une région donnée peuvent être trouvées en utilisant le lien suivant : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-8.6/>

Si un candidat est engagé par une entité du groupe ArcelorMittal, il lui sera demandé de supprimer ses données personnelles de la base de données centrale "ArcelorMittalCareers".

En cas d'inactivité d'un an du candidat, son profil sur le site de e-Resourcing "ArcelorMittalCareers" sera automatiquement supprimé.

15. Demandes d'accès des personnes concernées

Les candidats à un emploi chez ArcelorMittal peuvent exercer leur droit d'accès en envoyant une demande à jobmarket@arcelormittal.com.

Les candidats à un emploi chez ArcelorMittal doivent informer ArcelorMittal des modifications apportées aux données personnelles traitées par l'entreprise.

16. Délégué à la protection des données du groupe

Henk Scheffer a été nommé responsable de la protection des données du groupe ArcelorMittal et peut être contacté à l'adresse dataprotection@arcelormittal.com.

Tout candidat à un poste chez ArcelorMittal peut lui adresser ses questions concernant le présent avis sur la protection des données à l'adresse dataprotection@arcelormittal.com.

17. Modifications de la présente déclaration de confidentialité

ArcelorMittal peut mettre à jour cet avis de confidentialité si nécessaire de temps en temps.

Toutes les politiques mentionnées dans le présent avis de confidentialité sont disponibles sur le site web d'ArcelorMittal.